

DELEGATION DE M. Jean Louis DAVID

D -20110128

Chantier Boulevard Joliot Curie/Rue de la Bénauge. Exonération de la TLPE.

Monsieur Jean Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux de suppression du bouchon ferroviaire, la reconstruction d'un passage souterrain piétons, dans un périmètre touchant le centre commercial Galin, a commencé depuis le mois de mai 2010.

Depuis cette date, l'activité commerciale du centre Galin, rue Alexander Fleming se trouve sérieusement gênée.

En effet, la circulation y est très perturbée. La fermeture totale ou partielle du rond-point situé rue de la Bénauge/boulevard Joliot Curie, perturbe la circulation et rend difficile l'accès à ces commerces. Les enseignes commerciales sur façades et autres ouvrages sont devenues inopérantes.

Dans ces conditions, et dans un contexte très exceptionnel, une remise gracieuse de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour la période de mai 2010 jusqu'à la fin des travaux pourrait être consentie au bénéfice des commerçants dont la liste est jointe en annexe. L'exonération 2010, prorata temporis, représenterait donc la remise totale de 2 255,21 € (deux mille deux cent cinquante cinq euros vingt et un centimes).

Compte tenu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à consentir une remise gracieuse des taxes susvisées de mai 2010 jusqu'à la fin des travaux de voirie.

A N N E X E

Centre commercial Galin

EXONERATION TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

RUE ALEXANDE R FLEMING	NOMS	MONTANT DÛ - ANNEE 2010 -	EXONERATION	RESTE DÛ - PERIODE DE JANVIER A AVRIL 2010 -
14	LA POSTE	48,00 €	32,00 €	16,00 €
16	TOILETTAGE CANIN	24,00 €	16,00 €	8,00 €
26	PHARMACIE DE LA BENAUGE	62,48 €	41,65 €	20,83 €
28	SIMPLY MARKET	3 011,20 €	2 007,45 €	1 003,75 €
29	LA RONDE DES PAINS	32,00 €	21,34 €	10,66 €
33	HERNANDEZ CLAUDIE	38,40 €	25,60 €	12,80 €
35	PISADOR HELENE	30,00 €	20,00 €	10,00 €
37	PRUGNEAU FREDERIC	20,67 €	13,78 €	6,89 €
39	KIDIMIEU	57,60 €	38,40 €	19,20 €
41	EXPOSITO CARLOS	58,48 €	38,99 €	19,49 €
		3 382,83 €	2 255,21 €	1 127,62 €

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Pas de commentaire particulier, Monsieur le Maire. Il s'agit d'exonérer de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure des commerçants qui ont été très ennuyés par les travaux du bouchon ferroviaire.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, chers collègues, en effet le centre commercial Galin voit son activité perturbée par les travaux de la restructuration du passage souterrain du boulevard Joliot-Curie.

Mais ce centre commercial voit son activité diminuer depuis des années par le manque d'ambition et d'investissements qui sont portés au quartier de La Benaugue en termes d'aménagement urbain.

Pourtant ce centre commercial de proximité offre aux habitants bien plus qu'une offre commerciale. Il apporte une plus-value en termes de réseau social de proximité, de maintien à domicile des personnes âgées et de lutte contre la solitude.

Je pense que c'est en favorisant et revitalisant le vivre ensemble qu'une dynamique positive pourra se remettre en place dans nos immeubles et nos quartiers, et ce centre commercial est un de ces maillons.

Les aménagements qui sont prévus pour le bouchon ferroviaire, nous en sommes tous convaincus, sont ici d'utilité publique, comme ils l'ont été pour l'aménagement du tramway.

Cependant on connaît aujourd'hui l'impact de ce type de travaux sur l'activité des commerces grâce à l'analyse des impacts des travaux du tramway justement. En moyenne on observe une baisse d'activité pour 62% des commerces, cette baisse pouvant aller jusqu'à 20% de leur activité pour certains.

Aussi il nous semblerait qu'il y ait la mise en place d'un plan préventif pour ces commerces bien plus ambitieux que celui qui est prévu pour les accompagner, pour ne pas voir fermer les rideaux un à un dans ce quartier.

Nous vous demandons donc de mettre en place un plan d'accompagnement en termes d'animations, de concertation avec les riverains et de prévoir, si leur baisse d'activité est importante, avant qu'ils mettent la clé sous la porte, de les accompagner.

M. LE MAIRE. -

Qui vote contre ce projet ?

Qui s'abstient ?

M. LE MAIRE. -

J'ai oublié tout à l'heure de saluer la classe de seconde du Lycée des Métiers de Cenon accompagnée de leur professeur Mme Isabelle Maisonnobe qui doivent être dans la tribune. Je leur souhaite la bienvenue à notre Conseil.

(Applaudissements)

ADOpte A L'UNANIMITE